



Entreprise

RÉFÉRENT «TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE »

FORMER UNE RESSOURCE INTERNE POUR PASSER À L'ACTION !

RÉFÉRENT «TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE»

qu'est-ce que c'est ?

La formation vise à professionnaliser un référent interne en charge de la structuration et du pilotage de l'action de l'entreprise en faveur de la transition écologique et énergétique (TEE).

À l'issue, il sera capable d'identifier puis de mettre en œuvre dans l'entreprise les dispositions à effet durable occasionnant un moindre impact environnemental des activités économiques et humaines : moins de consommation brute, moins de pollution, plus d'efficience.

1 Bénéficiaires

Entreprises de moins de 50 salariés relevant du champ d'intervention d'Opco EP.

2 Avantages

- Comprendre les enjeux du développement durable pour agir dans son entreprise ;
- Disposer d'outils de pilotage ;
- Bénéficier d'échanges de pratiques inter-entreprises ;
- Associer les salariés à la démarche.

3 Contenu

Session inter-entreprises

- Maîtriser les notions-socles : développement durable, transition écologique et énergétique, responsabilité sociétale des entreprises ;
- Appréhender les outils de gestion de projet ;

- Construire la décision stratégique de l'entreprise pour initier la TEE en impliquant les salariés.

Sessions intra-entreprise

- Positionner un référent TEE ;
- Construire un diagnostic de situation en lien avec la priorité d'action envisagée ;
- Élaborer le plan d'action, issu de la stratégie TEE de l'entreprise, impliquant les salariés et recourant aux ressources portées par les acteurs du territoire ;
- Construire un dispositif de mesure d'efficacité de l'action ;
- Valoriser les réussites à l'interne comme à l'externe.

4 Modalités

- Session inter-entreprises en présentiel : 4 heures, pour comprendre et partager.
- Plusieurs sessions en intra-entreprise à distance : 5 heures en temps séquencés, pour approfondir et adapter.

5 Financement

- Prestation financée par Opco EP.
- Participation entreprise : 60€ HT*.

* soumis à appel de fonds incluant la participation pour frais de service.

6 Démarche

- Contactez votre **conseiller Opco EP** : opcoep.fr/mon-conseiller
- Facile et rapide, inscrivez-vous en ligne : aces-formation.opcoep.fr

Plus d'informations :
opcoep.fr